

Information rentrée progressive 4 juin 2020

Le Castellet, le 26 mai 2020.

Madame, Monsieur,

Après un temps d'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de crise, la réouverture progressive va s'enclencher dans les écoles du Castellet à partir du 4 juin 2020 jusqu'aux vacances scolaires du 4 juillet.

Un premier bilan a été réalisé lors d'une réunion partenariale, Education Nationale et Mairie le 26 mai 2020. L'accueil organisé depuis le début du confinement, pour les publics scolaires prioritaires est positif. Les conditions sanitaires sont bien mises en place pour la sécurité de tous.

Pour cette réouverture progressive des écoles, et conformément à la circulaire du 4 mai 2020, il a été décidé de cibler **les élèves des classes charnières**, à savoir **GS, CP, CM2**.

ENFANTS ACCUEILLIS

- **Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire** (personnel soignant, forces de sécurité intérieure, protection de l'enfance...) seront accueillis, tous les jours scolaires et quel que soit leur niveau, dans leur école respective.
- **Les enfants des niveaux GS, CP et CM2** seront accueillis dans leurs écoles, sur la base du volontariat des parents, à compter du 4 juin 2020 par groupe de 6 à 7 élèves, selon la capacité d'accueil de chaque école, dans le respect des exigences du protocole sanitaire.
→ Les enfants ne seront pas systématiquement accueillis par leurs enseignants habituels
→ **Nous vous invitons à répondre au sondage qui vous est adressé par le directeur de l'école de votre (vos) enfant(s). Il est à renseigner pour le vendredi 29 mai midi délai de rigueur.**

Les enfants des autres niveaux (PS/ MS/ CE1/ CE2/CM1) ne seront pas accueillis en présentiel mais la continuité pédagogique sera poursuivie et adaptée.

PERISCOLAIRE ; RESTAURATION SCOLAIRE

Le périscolaire et la restauration scolaire ne seront pas assurés jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les repas froids (placés dans un sac isotherme) ainsi que des couverts et une bouteille d'eau (ou gourde) seront fournis par les parents. Le personnel communal assurera la surveillance du temps méridien.

TRANSPORT SCOLAIRE

Il n'y aura pas de transport scolaire.

Tout au long de la journée, que ce soit pendant les temps scolaires ou la pause méridienne, les préconisations du protocole sanitaire national seront appliquées.

En cette période difficile et pleine d'incertitudes, nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre aide pour la mise en place de ce retour progressif en classe, dans le respect des meilleures conditions sanitaires pour vos enfants.

L'Inspectrice de l'Education Nationale

Le Maire,

Les Directrices, Les Directeurs